



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 21 Septembre 2022
CR N° 6**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie, VANEY Nolwenn
Messieurs BOULLE Thomas, GILBERT Cédric

Par Téléphone : Monsieur BOTTONI Pierre

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

VILLENEUVE ABLON : Votre joueuse Eléna HUARD est autorisée à jouer en catégorie +16 ans féminins depuis le 16 septembre 2022

BRY SUR MARNE : Votre joueuse Eva EGLY est autorisée à jouer en catégorie -15 ans féminins

VALENTON : La COC a bien reçu votre demande de sur-classement pour la joueuse Jenna BENHAMMA. Vos devez fournir un certificat médical autorisant votre joueuse à jouer en catégorie supérieure et sur lequel figure la date de naissance.

MAROLLES : vous pouvez jouer en Rose pendant la période d'octobre Rose à partir du moment que l'équipe qui vous reçoit ne joue pas en rose.

MAISONS-ALFORT : Merci de saisir vos demandes de report dans Gest'hand.

RAPPEL DES REGLES POUR LES DELAYAGES :

Tournoi à 3 : Durée des rencontres : 2 x 15 minutes – pause de 5 minutes – sanction 1 minutes
1 temps mort par équipe par mi-temps
10 minutes entre chaque match

ST MANDE : La COC prend en compte l'engagement de votre équipes 3 en -18 ans masculine.

CHENNEVIERES : La COC prend en compte le désengagement de votre équipe -15 ans masculine

CHOISY LE ROI : La COC prend en compte le désengagement de votre équipe -15 ans masculine

THIAIS : La COC prend en compte l'engagement de votre équipe 2 -15 ans masculine à partir de 2^{ème} délayages

CRETEIL : La COC prend en compte l'engagement de votre équipes 3 en -15 ans masculine.

PARIS 18^{ème} : La COC prend en compte l'engagement de votre équipe -15 ans masculine.

THIAIS : La COC prend en compte l'engagement de votre équipe +16 ans féminine.

MARTIGUA : La COC prend en compte le désengagement de votre équipe -15 ans féminines

MAROLLES : La COC prend en compte l'engagement de votre équipe -15 ans féminines.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / HBC Arcueil du 17/09/2022 :

Maisons-Alfort : Manque responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre AS St Mandé HB 3 / ASA Maisons-Alfort HB 2 du 24-25/09/2022 :

La rencontre aura lieu le dimanche 25 septembre 2022 à 11h30 au gymnase André Benzoni à St Mandé.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Fontenay HB / ASM du Perreux 2 du 24-25/09/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2022 à 20h30 au gymnase Joliot Curie à Fontenay.

Rencontre Paris SC 4 / Elan Chevilly Larue du 01-02/10/2022 :

Paris SC : Conclusion de match non saisie dans les délais. **Dernier Rappel pour la saison**

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SG HB 5 / CSA Kremlin Bicêtre du 18/09/2022 :

Paris SG : Manque chronométreur ou secrétaire sur FDME. Amende suit

Rencontre Stade Français HB 2 / HBC Cachan 2 du 24-25/09/2022 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de rencontre, celle-ci devant être jouée avant le 30 octobre 2022

Rencontre Paris SC 5 / Paris UC 4 du 09-10/10/2022 :

Paris SC : Conclusion de match non saisie dans les délais. **Dernier Rappel pour la saison**

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Marolles HB 3 / Etoile Parisienne HB 2 du 15-16/10/2022 :

La COC autorise le report de cette rencontre, elle doit être jouée avant le 30 octobre 2022

MOINS DE 18 ANS

Vous trouverez en annexe le 1^{er} délayage départemental du 01/02 octobre 2022

MOINS DE 15 ANS

Suite aux désengagements et aux engagements de certaines équipes, le 1^{er} délayage départemental a été modifié.

Poule F : Créteil 3 prend la place de Chennevières

Poule H : Choisy a été retiré

Poule I : Paris 18^{ème} prend la place de Thiais 2

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / Stella St Maur HB 3 du 17/09/2022 :

Martigua : Manque responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre CHB Bry 2 / HBC Cachan du 17-18/09/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 23 octobre 2022 à 14h00 au gymnase Félix Faure à Bry sur marne. Le nécessaire a été fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Cachan / Paris UC 3 du 17-18/09/2022 :

La COC attend l'accord du club du PUC pour jouer cette rencontre le mercredi 28 septembre 2022 à 21h00 au gymnase Victor Hugo à Cachan. La rencontre devant être jouée avant le 06 novembre 2022

Rencontre US Fontenay HB / Paris UC 3 du 01/10/2022 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 18h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CSM Bonneuil HB / Stella St Maur HB 3 du 08-09/10/2022 :

La rencontre aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 à 16h00 au gymnase A&E Cotton à Bonneuil. Le nécessaire a été fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

L'équipe de Thiais prend la place d'un exempt et devra jouer sa rencontre contre l'équipe d'Alfortville 4 avant le 30 octobre 2022

Rencontre CSM Finances 2 / US Alfortville HB 4 du 08-09/10/2022 :

Finances : Conclusion de match non saisie dans les délais. **Dernier Rappel pour la saison**

Rencontre Paris SC 4 / Paris XO du 18/09/2022 :

Paris SC : Joueuse non qualifiée à la date de la rencontre, match perdu par pénalités sportives et financières. Le classement sera actualisé.

Poule B

Rencontre US Villejuif HB 2 / Paris SG HB 2 du 08-09/10/2022 :

Merci au club de Paris SG de répondre à la proposition de Villejuif. La rencontre devant être jouée avant le 30 octobre 2022.

Rencontre US Créteil HB / US Villejuif HB 2 du 24/09/2022 :

La COC enregistre le changement de salle, la rencontre aura lieu au gymnase Nelson Paillou.

MOINS DE 18 ANS

Délayages départementaux accession région :

CA Boissy HB/ Us Ivry HB le samedi 24 septembre à 18h00 à Paule Baudouin

US Alfortville HB / Stella St Maur HB

Merci aux clubs d'envoyer les FDME au plus vite et de proposer par mail l'heure et le lieu de la rencontre que vous êtes susceptible de recevoir le dimanche.

Délayages départementaux du 1^{er} -2 octobre 2022 :

Poule A

Chennevières

Créteil

Paris SG 2

Poule B

Val de Bièvre

Elite 75

Sucy

L'équipe citée en premier reçoit si pas possible etc....

MOINS DE 15 ANS

Poule à Ormesson : L'équipe de Marolles prend la place de Martigua



Valenton, le 21 Septembre 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN,
Invité : Stéphan DEVIE

NOTE à TOUS LES CLUBS

Une fois encore vous avez été nombreux à proposer vos salles pour l'organisation des prochains délayages. Soyez-en remerciés ! Gageons que votre bonne volonté sera bientôt imitée par davantage de clubs, permettant ainsi de limiter, autant que faire se peut, le nombre de tournois à quatre équipes mobilisant chacun un très grand nombre de bénévoles.

À TOUS LES CLUBS ACCUEILLANT DES TOURNOIS DE DÉLAYAGE À QUATRE, MOINS DE 13 OU MOINS DE 11

Vous avez lu la semaine dernière le protocole de déroulement de ces tournois si vous en accueillez un "moins de 13" le week-end prochain. Vous allez en prendre connaissance ci-dessous si vous êtes concernés par un "moins de 11".

Sachez que c'est le comité qui édite toutes les conclusions pour un tournoi donné, soit 6 quand il s'agit d'un tournoi à quatre équipes. Parmi ces conclusions, certaines correspondent à des rencontres qui n'auront pas lieu. Relisez bien le protocole ou découvrez-le ci-dessous : **seuls 4 matchs doivent être joués lors d'un tournoi à 4 équipes.**

MOINS DE 11 GARÇONS

Quarante-sept équipes sont engagées pour ce premier tour des 1^{er} et 2 octobre : 8 tournois à 4 équipes et 5 tournois à 3 équipes leur permettront de se rencontrer. Le détail de ces tournois se trouve en pièce jointe.

Pour des raisons d'équité sportive et afin que chaque enfant puisse prendre part à deux rencontres, nous vous demandons de respecter le protocole ci-dessous. Attention, que le dirigeant que vous êtes lise ce protocole est parfait MAIS IL EST ESSENTIEL QUE LA PERSONNE QUI COACHERA LES ÉQUIPES ET SERA PRÉSENTE SUR LE TERRAIN LE JOUR DE LA COMPÉTITION LE CONNAISSE ÉGALEMENT. Nous comptons sur vous pour qu'il en soit ainsi.

Premier cas : tournoi à quatre équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

- 1^{er} match : équipe 1 contre équipe 4
 - 2^{ème} match : équipe 2 contre équipe 3
 - 3^{ème} match : vainqueurs des rencontres 1 et 2
 - 4^{ème} match : perdants des rencontres 1 et 2
- soit quatre rencontres en tout (voir ci-dessus)

Deuxième cas : tournoi à trois équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

L'ordre des rencontres se fera en concertation avec les entraîneurs et, en cas de désaccord, sera décidé par tirage au sort.

Dans chacun des deux cas précédents : deux mi-temps de 8 minutes, exclusion 1 minute, temps mort 1 minute (un maximum par mi-temps), pause entre les deux mi-temps 5 minutes, défense 6-0 "à plat" interdite. Par ailleurs la mixité est admise à raison de 4 filles maximum dans l'équipe.

À la fin de chaque tournoi, les entraîneurs échangeront sur les compétences de jeu des enfants, discuteront sereinement de façon à proposer un "niveau" pour leur équipe, de 1 pour le meilleur à 8 pour le plus faible, niveau qui permettra de gommer les disparités lors

du deuxième délayage. Le club organisateur aura la charge de transmettre ces niveaux à la commission jeunes, par mail, lundi soir au plus tard.

MOINS DE 13 FILLES

À ce jour, douze clubs ont engagé une équipe féminine "moins de 13" : Alfortville, Arcueil, Chennevières, Créteil, L'Haÿ-Les-Roses, Ivry, Joinville, CSAKB, Marolles, Ormesson, Saint-Maur et Villiers. Nous attendons la confirmation de deux autres : Bonneuil et Fontenay.

Les poules seront constituées lors de la prochaine réunion de la commission "jeunes", soit mercredi prochain 28 septembre puisque les délayages sont prévus pour les 8-9 octobre, 15-16 octobre et 12-13 novembre. Par conséquent, les clubs qui souhaitent engager une telle équipe doivent le faire **impérativement avant mardi 27 septembre, dernière limite.**

Par ailleurs, nous vous invitons fortement à proposer vos salles pour l'organisation de ces délayages.

RÉPONSES AUX CLUBS

Bry : nous prenons bonne note du désengagement de votre deuxième équipe moins de 13 masculins.

Fontenay : nous attirons votre attention sur le fait qu'en moins de 13 vous pouvez faire jouer quatre filles (maximum) dans une équipe masculine et, de la même façon, quatre garçons (maximum) dans une équipe féminine. Nous vous suggérons donc d'engager une équipe féminine au sein de laquelle pourront jouer quatre garçons maximums par match.

Arcueil : nous prenons bonne note de l'organisation de votre match amical "moins de 11 filles" du 25 septembre.

Marolles : il n'existe aucun inconvénient à choisir une couleur spécifique de maillots pour célébrer "OCTOBRE ROSE". Pensez cependant à en avertir les clubs que vous rencontrerez : peut-être certains pourraient-ils avoir la même idée que vous...

ooo

Bon courage à toutes et à tous, bonne fin de semaine... et à jeudi prochain

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.